



**Concours EXTERNE
de Technicien de la Police Technique
et Scientifique de la police nationale**

Session 2024

Les documents suivants, dûment remplis, devront être envoyés par courrier, au plus tard le 1 juin 2023 (cachet de la poste faisant foi) au SGAMI SUD-EST :

**SGAMI Sud-Est
Direction des Ressources Humaines
Bureau du Recrutement
Section PTS
215 rue André Philip
69421 LYON Cedex 03**

Les pièces justificatives devront impérativement être fournies au plus tard lors des épreuves orales d'admission.

ATTENTION : La vérification des conditions de participation n'intervenant qu'après les résultats définitifs, s'il apparaît que les renseignements que vous avez déclarés sont inexacts, vous serez automatiquement éliminé(e) même si le jury a prononcé votre admission.



A RENSEIGNER EN LETTRES MAJUSCULES ET LISIBLEMENT

SECRETARIAT GENERAL POUR
L'ADMINISTRATION DU MINISTERE
DE L'INTERIEUR
Direction des ressources humaines
Bureau Zonal du recrutement
Pôle PATS
215 Rue André Philip
69421 LYON CEDEX 03

CANDIDATURE EXTERNE A L'EMPLOI

**de Technicien
de la Police Technique et Scientifique**

Session 2024

ETAT CIVIL

Monsieur Madame

Nom (en lettres capitales) :

Prénom(s) (souligner le prénom usuel) :

Nom marital (pour les femmes mariées, veuves ou divorcées) :

Nom de jeune fille de la mère :

Votre date de naissance : Votre lieu de naissance :

Département de naissance (et arrondissement le cas échéant) :

Nationalité française : oui non en cours de naturalisation ¹

Nationalité (si autre que française) :

ADRESSE

N° : Rue :

Code postal : Localité : Pays (si autre que France) :

Numéro de téléphone :

Adresse électronique :

PS : Les boîtes mails du SGAMI rencontrent des problèmes d'incompatibilités avec certains opérateurs (exemple : gmail, hotmail, la poste...). Aussi nous vous rappelons de bien vérifier vos boîtes de réception « spams/indésirables » régulièrement.

SITUATION FAMILIALE

Célibataire Concubin(e) Pacsé(e) Marié(e) Séparé(e) judiciairement Divorcé(e) Veuf(ve)

Nombre d'enfants à charge : Nombre de personnes en situation de handicap à charge :

Nom et prénom du conjoint :

Date et lieu de naissance du conjoint :

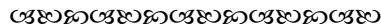
¹ Pour les concours où la nationalité française est exigée, votre candidature pourra être prise en compte si vous obtenez ladite nationalité avant les épreuves écrites.



RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Êtes vous :

- Travailleur handicapé (si oui, vous devez fournir l'attestation de reconnaissance délivrée par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées – CDAPH) ;
- Souhait d'aménagement d'épreuves **(si oui, cochez la case et reportez-vous à la rubrique d'aménagements particuliers ci-après)**
- Sportif de haut niveau



Enfants à charge *(indiquer leur nom, prénom, date de naissance)* :

.....

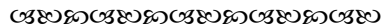
.....

.....

Personnes en situation de handicap à charge *(indiquer leur nom, prénom, date de naissance)* :

.....

.....



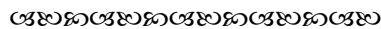
Résidences antérieures *(dates et adresses exactes)* :

.....

.....

.....

.....



Indication du ou des concours déjà présentés pour accéder à un emploi dans la police nationale *(indiquer l'emploi concerné et la date des épreuves)* :

.....

.....

.....

.....

.....



EXEMPTION DE DIPLOMES (joindre les justificatifs)

- Mère et père de 3 enfants et plus
- Sportif de haut niveau
- Vous êtes titulaire du diplôme ou titre requis délivré en France :
Précisez lequel :
- Vous êtes titulaire du diplôme ou titre étranger assimilé au titre du diplôme requis :
Précisez lequel :
- Vous justifiez d'une qualification reconnue comme équivalente au titre ou diplôme requis (cf. notice d'information du concours)

**AMÉNAGEMENTS PARTICULIERS
(pour les personnes présentant une situation de handicap)**

Si vous êtes un travailleur handicapé (case à cocher dans la rubrique renseignements complémentaires), vous devez fournir l'attestation en cours de validité de reconnaissance délivrée par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées – CDAPH

Souhaitez-vous un aménagement particulier le jour des épreuves (**joindre un certificat médical**) :
(Ces aménagements particuliers sont délivrés sur décision médicale. L'autorisation de participer aux épreuves d'un concours avec un aménagement ne vaut pas reconnaissance de l'aptitude physique pour l'emploi sollicité)

Pas d'aménagement particulier

- Tiers temps
- Sujets grossis
- Ordinateur
- Secrétaire
- Accès à la salle
- Autres

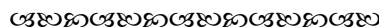
Les candidats souhaitant un aménagement particulier doivent joindre à leur dossier de candidature un certificat médical attestant de cette nécessité.

Ils seront contactés par le bureau du recrutement pour une contre-visite médicale par un médecin de la Police nationale avant le début des épreuves écrites permettant la délivrance de cet aménagement.

Décrire précisément les aménagements nécessaires :

.....

.....



En cas de réussite au concours, vous vous engagez à vous présenter à la visite médicale réglementaire et à l'entretien auprès du service départemental du renseignement territorial. En cas d'absence à ces convocations, vous perdrez le bénéfice de ce concours. Il sera également procédé à une consultation de traitements automatisés de données personnelles et du bulletin n°2 du casier judiciaire (article L114-4 du code de sécurité intérieure).

Il vous appartient de prendre attache avec le service du recrutement du SGAMI SUD-EST – Tél. 04 72 84 54 98/ 04 72 84 54 83, en cas de non-réception de votre convocation par courrier, huit jours avant la date des épreuves écrites. L'administration ne peut être tenue responsable de la non-réception de celle-ci.



**PRÉFÈTE
DE LA ZONE
DE DÉFENSE
ET DE SÉCURITÉ
SUD-EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat Général pour l'Administration
du Ministère de l'Intérieur Sud-Est**

Je déclare être informé(e) de la diffusion sur Internet, en cas de réussite, des listes d'admissibilité et d'admission comportant mes nom et prénoms.

Je soussigné(e), certifie sur l'honneur que les renseignements figurant sur le présent imprimé sont exacts et me déclare averti(e) que toute déclaration inexacte me fera perdre le bénéfice d'une éventuelle admission au concours ou à l'examen.

Fait à, le.....

Signature

« La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative aux fichiers nominatifs garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des services destinataires de la notice »



**Technicien de la Police Technique et Scientifique de la police
nationale
(concours externe)
FICHE D'OPTION
SESSION 2024**

Ce choix est définitif, vous ne pourrez plus le modifier une fois les inscriptions closes.

Monsieur Madame

Nom *(en lettres capitales)* :

Nom marital *(pour les femmes mariées, veuves ou divorcées)* :

Prénom(s) *(souligner le prénom usuel)* :

Date et lieu de naissance :

Je souhaite participer à l'épreuve de langue facultative :

non

oui

Si oui, cochez l'option choisie :

allemand anglais espagnol italien

Fait à....., le.....

Signature



**CONCOURS EXTERNE DE TECHNICIEN
DE LA POLICE TECHNIQUE ET SCIENTIFIQUE**

PIECES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT

L'ensemble du dossier de candidature, complété et signé, devra impérativement parvenir au plus tard **le 1 juin 2023**, le cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante :

S.G.A.M.I. SUD-EST
Direction des Ressources Humaines
Bureau du Recrutement
Section PTS
215 rue André Philip
69421 LYON Cedex 03

- Le dossier de candidature ci-joint dûment complété **daté et signé** ;
- La fiche d'option ci-jointe dûment **complétée et signée** ;
- La photocopie du diplôme, titres ou qualifications reconnus comme équivalents au niveau 4 (Baccalauréat);
- Une photocopie de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport **en cours de validité** ;
- Tout document justificatif de la position du candidat au regard du service national :
 - soit un certificat de position militaire s'il est en position « d'exempté » ou de « dispensé »,
 - soit un état signalétique des services militaires délivré par le bureau du service national,
 - soit un certificat individuel de participation à la journée d'appel de préparation à la défense (JAPD) *pour les personnes ayant moins de 25 ans.*
- Pour les candidats demandant la suppression de la condition de diplôme, toute pièce justificative (photocopie du livret de famille pour les mères et pères de 3 enfants, photocopies des contrats de travail et attestation d'emploi pour les personnes ayant 2 ou 3 ans d'expérience professionnelle dans la même catégorie socioprofessionnelle que l'emploi postulé...).
- Pour les travailleurs handicapés, fournir l'attestation de reconnaissance **en cours de validité**, délivrée par la CDAPH
- Pour les travailleurs handicapés demandant un aménagement d'épreuve, joindre le certificat médical correspondant